
Observations du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA concernant le programme d'options stratégiques pour la République de Colombie

Cote du document: EB 2024/OR/3/Add.1

Date: 5 avril 2024

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: EXAMEN

Mesures à prendre: Le Conseil d'administration est invité à examiner les observations du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA concernant le programme d'options stratégiques pour la République de Colombie.

Questions techniques:

Indran A. Naidoo
Directeur
Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
courriel: i.naidoo@ifad.org

Kouessi Maximin Kodjo
Responsable supérieur de l'évaluation
Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
courriel: k.kodjo@ifad.org

Observations du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA concernant le programme d'options stratégiques pour la République de Colombie

I. Observations d'ordre général

1. En 2022, le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) a procédé à sa première évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) en République de Colombie; cette évaluation porte sur la période 2008-2022, deux programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP), deux prêts et une sélection de 14 dons.
2. Le pays a certes fait des progrès considérables dans la réduction de la pauvreté, mais les zones rurales les plus reculées ont continué d'enregistrer des niveaux plus élevés de pauvreté et d'inégalité concernant la répartition des revenus et l'accès aux ressources, comme la terre. La Colombie a cherché à mettre fin au conflit armé qui sévit depuis longtemps grâce à un processus de paix visant à remédier aux inégalités. Dans ce contexte, le FIDA s'est concentré sur les groupes ruraux les plus exclus, comme les peuples autochtones, les communautés afrodescendantes, les femmes et les jeunes. Parmi les résultats les plus importants, on peut citer le rétablissement de la cohésion sociale, une augmentation des revenus des ménages et le renforcement des capacités locales au service de la résilience et de la gestion des organisations locales.
3. Comme l'indique l'accord conclusif, signé par le FIDA et le Gouvernement en juin 2023 (appendice VII du nouveau COSOP), les recommandations suivantes issues de l'ESPP ont été acceptées ou partiellement acceptées: i) canaliser davantage de ressources pour développer et dynamiser la stratégie et le programme du FIDA dans le pays (partiellement acceptée); ii) définir un nouveau partenariat avec le Gouvernement (partiellement acceptée); iii) accroître la participation du FIDA à la conception et à l'exécution du nouveau programme de pays et de la stratégie en coordination avec le Gouvernement et les autres partenaires (acceptée); iv) renforcement des capacités (acceptée); v) concevoir une stratégie de communication visant à partager et à utiliser les résultats considérés comme biens publics (acceptée).
4. Le nouveau COSOP pour la Colombie, qui couvre la période 2024-2027 propose deux objectifs stratégiques: i) contribuer à renforcer la capacité productive des populations les plus vulnérables ayant un accès limité aux avoirs productifs et aux services financiers et non financiers; ii) contribuer à renforcer les environnements réglementaires et politiques bénéfiques propices à la transformation des économies rurales et des systèmes alimentaires, de façon à les rendre plus inclusifs, plus productifs, plus résilients et plus durables.
5. Le nouveau COSOP tient globalement compte des constatations de l'ESPP en ce qui concerne: i) l'analyse des disparités et des inégalités qui persistent dans les territoires les plus fragiles et parmi les populations les plus vulnérables de la Colombie rurale; ii) les difficultés du pays s'agissant des systèmes alimentaires, de l'agriculture familiale et des effets des changements climatiques; iii) la stratégie du Gouvernement colombien relative au processus de paix, à la réforme rurale intégrée et au Plan national de développement. Le COSOP tient compte, également de façon générale, de certaines recommandations de l'ESPP, puisqu'il est envisagé dans le programme d'établir un portefeuille financé par des ressources provenant du Mécanisme d'accès aux ressources empruntées ainsi que des ressources non remboursables, par une contribution de l'Agence espagnole de la coopération

internationale pour le développement et d'autres partenaires internationaux et par la coopération Sud-Sud et triangulaire.

6. Le FIDA a achevé ses précédentes interventions en Colombie; c'est là une occasion intéressante de redéfinir la valeur ajoutée qu'il peut apporter dans le contexte actuel du pays, les innovations qui peuvent être mises en place et les principaux partenariats à nouer.

II. Observations particulières

7. **Filières.** La théorie du changement (section III.A et appendice I) et l'objectif stratégique n° 1 (section III.B) du COSOP misent sur le renforcement de la résilience, de la durabilité et de l'inclusion pour remédier aux vulnérabilités socioéconomiques, institutionnelles, environnementales et climatiques. Ce renforcement passe par les filières et l'accès aux avoirs, selon une logique de productivité et de compétitivité. Toutefois, l'approche du COSOP est présentée en des termes conventionnels. On aurait pu clarifier la valeur ajoutée que le FIDA apporte dans le contexte rural actuel en Colombie en expliquant en quoi l'approche du Fonds en matière de filières: i) est adaptée au ciblage de populations touchées par des niveaux élevés de pauvreté dans un contexte fragile et ébranlé par les conflits; ii) est liée aux questions de sécurité et aux systèmes alimentaires, ainsi qu'aux activités complémentaires de l'agriculture familiale; iii) contribue à la conservation et à l'amélioration de l'abondante biodiversité locale et du patrimoine culturel important.
8. **Ciblage et stratégies différenciées.** Le COSOP accorde la priorité aux ménages des communautés afrodescendantes, aux peuples autochtones, aux victimes du conflit et aux femmes et jeunes chefs de famille (section III.C). Cette priorité s'inscrit dans le droit fil des recommandations issues de l'ESPP préconisant de mettre l'accent sur les groupes les plus pauvres et les plus touchés par les inégalités.
9. Bien qu'il soit précisé dans le COSOP que des approches différenciées seront appliquées pour sélectionner la population cible du programme, aucune indication n'est donnée quant aux dispositifs qui serviront à interagir avec cette population (par le passé, le FIDA a privilégié les processus participatifs pour cerner les demandes des bénéficiaires et le transfert direct de ressources à ces derniers). Les modalités de participation du groupe cible décrites (section VI) ne reflètent pas l'expérience acquise par le FIDA, au cours de laquelle la prise en compte globale des ménages et des organisations bénéficiaires n'était pas seulement liée à des plans d'activité ou à des filières, mais visait à renforcer le capital humain et social. On aurait également pu envisager dans le COSOP des partenariats avec des organismes publics colombiens qui ont beaucoup progressé dans l'application d'approches différenciées dans le cadre de programmes de protection sociale et d'inclusion. Dans ce contexte, il convient de mieux définir les stratégies concernant non seulement les femmes et les jeunes (section III.B), mais aussi les personnes déplacées, les peuples autochtones et les communautés afrodescendantes.
10. **Approches territoriales.** Par rapport à la période précédente, l'approche adoptée dans le COSOP est plus raisonnable, puisqu'elle cherche à éviter la dispersion géographique et se concentre sur trois régions. Pour ce qui est de la conception des activités, il importera de prendre en considération les profondes différences existant entre la région du Pacifique, la région des Caraïbes et la région de l'Orénoque sur les plans socioéconomique, culturel, politique et environnemental, qui appellent des stratégies différentes. Trois éléments sont primordiaux lors de l'élaboration de stratégies territoriales: i) la présence de programmes publics, d'organismes nationaux et internationaux et de synergies intersectorielles au niveau local; ii) le cadre de planification et de gestion territoriales et les possibilités de collaboration avec les administrations infranationales; iii) la nécessité de tirer des enseignements de l'expérience afin d'orienter les concertations sur les

politiques. On aurait pu expliquer dans le COSOP (section III.B) quelles approches seront adoptées et quels partenariats sont envisagés.

11. **Innovations et mécanismes d'exécution.** Il est mentionné dans le COSOP que le portefeuille permettra de catalyser des interventions innovantes qui renforcent l'inclusion sociale et économique. On trouve quelques détails sur les innovations technologiques numériques; en revanche, les autres innovations sont présentées que de façon générale, ainsi que les partenariats stratégiques (section IV.D). La gestion des savoirs (section IV.E), pourtant intrinsèquement liée aux innovations, ne porte que sur l'enregistrement et l'analyse de données relatives aux activités dans le but d'alimenter les systèmes d'information institutionnels. Dans l'ESPP, il est constaté que le FIDA a introduit des approches novatrices, dont certaines qui ont permis aux communautés de mettre au point des initiatives de développement local de façon participative. On aurait pu préciser dans le nouveau COSOP quelles innovations (sur le plan des thèmes, des mécanismes et des partenaires) seront promues pendant la période 2024-2027 et en quoi elles contribueront à définir un nouveau programme et la valeur ajoutée de l'action du FIDA en Colombie.
12. **Renforcement des capacités.** L'objectif stratégique n° 1 du nouveau COSOP porte sur le renforcement de la capacité productive. L'effet direct associé à l'objectif stratégique n° 2 est le renforcement de la capacité des acteurs locaux à mettre en place des environnements favorables (section III.B). Cela exige des connaissances et des compétences très diverses. En outre, concernant l'objectif stratégique n° 2, l'éventail des capacités nécessaires est encore plus large et plus varié (réduction de la pauvreté rurale, sécurité alimentaire, gouvernance environnementale et consolidation de la paix). Dans l'ESPP, il est recommandé d'éviter le saupoudrage de formations non certifiées et de contribuer à un système coordonné de renforcement des capacités qui s'appuie sur: i) l'expérience du FIDA; ii) les formations pertinentes proposées par les universités, les instituts techniques supérieurs et le service national de l'apprentissage; iii) d'autres institutions publiques et privées qui ont une présence et une expérience au niveau des territoires. On aurait pu donner dans le COSOP des informations plus précises sur le type de partenariat requis pour remédier au manque de capacités.

III. Observations finales

13. IOE se félicite de l'élaboration du nouveau COSOP, mais note qu'on aurait pu y aborder plus en profondeur certaines recommandations issues de l'ESPP visant à formuler une proposition innovante du FIDA face aux difficultés actuellement rencontrées en Colombie. Il sera essentiel de tenir compte de ces facteurs dans la mise au point des nouvelles activités. IOE reste disponible pour répondre à toute demande de précisions ou d'assistance.